



Accès à l'emploi des femmes en Guyane : ségrégation professionnelle ou éducative ?

En 2012, 48 000 femmes sont inactives ou au chômage en Guyane côtière. Les femmes sont plus souvent sans emploi que les hommes et ce, quel que soit le niveau de diplôme. La ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes en Guyane prend principalement naissance sur le marché du travail. En effet, les femmes sont encore peu nombreuses à accéder aux postes à responsabilité et ont des conditions d'emploi plus précaires. Souvent mères jeunes et de familles nombreuses, elles ont du mal à s'insérer sur le marché du travail et à concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Émilie Charles-Euphrosine, Barbara Gragnic, Insee
avec la participation de Henri Guillet, stagiaire Ensai

En Guyane, une femme sur deux est inactive. Les inactives sont femmes au foyer, élèvent seules leurs enfants ou sont simplement hors du marché du travail par choix ou obligation. Même si le taux d'emploi des femmes progresse, ces dernières demeurent plus souvent sans emploi que les hommes. Ajouté aux 38 400 femmes inactives, près de 9 600 femmes sont au chômage (*figure 1*). Au total, parmi les 75 100 femmes en âge de travailler, 48 000 sont sans emploi en Guyane côtière. Chez les moins de 25 ans, le chômage touche autant les hommes que les femmes. En revanche, après 25 ans, des inégalités apparaissent. Plus d'un quart des femmes actives ayant entre 25 et 49 ans sont au chômage alors que le taux de chômage des hommes tombe à 17 % chez les hommes de cette tranche d'âge.

hommes. Ces derniers s'orientent plutôt vers des formations courtes (BEP, CAP). En revanche, elles sont aussi souvent titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur que les hommes (un quart des hommes et des femmes). Les hommes et les femmes ne s'orientent pas vers les mêmes domaines. Parmi les femmes possédant au moins un CAP ou un BEP, 17 % privilégient le domaine des sciences sociales, du commerce, de l'économie ou du droit, et 16 % le domaine de la santé ou de la protection sociale. Les langues, lettres et arts ainsi que les services et l'enseignement sont également des domaines appréciés des

femmes. Les hommes se dirigent quant à eux en premier lieu vers l'ingénierie, l'industrie et la construction. À niveau de formation égal, les femmes se retrouvent plus souvent sans emploi que les hommes (*figure 2*). Chez les femmes sans diplôme, le taux d'emploi est de seulement 21 % ; soit 12 points de moins que le taux d'emploi des hommes sans diplôme. Ces inégalités existent, quel que soit le niveau de formation ; même chez les plus diplômés. Le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme du supérieur (82 %) est moins important que celui des hommes (89 %).

1 En 2012, 48 000 femmes sont sans emploi en Guyane

Situation des femmes face à l'emploi (en nombre et %)

	Actives occupées	Chômeuses	Inactives	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
15 à 24 ans	1 833	1 935	14 387	10,1	20,8	51,4
25 à 49 ans	18 566	6 462	12 498	49,5	66,7	25,8
50 ans et +	6 723	1 162	11 506	34,7	40,7	14,7
Total	27 122	9 559	38 391	36,1	48,9	26,1

Champ: femmes de la Guyane côtière.
Source : Insee, Enquête Emploi DOM 2012.

À niveau de formation égal, les femmes sont plus souvent sans emploi

En 2012, trois femmes sur cinq n'ont pas de diplôme en Guyane côtière. Elles sont plus souvent dans cette situation que les

Ségrégation éducative ou professionnelle en Guyane : quelle mixité professionnelle ?

La ségrégation professionnelle peut être abordée de plusieurs façons. L'indice de Karmel et Maclachlan (*cf. méthodologie*), retenu dans cette étude, mesure la part des actifs en emploi qu'il faudrait déplacer pour obtenir une répartition égale des hommes et des femmes au sein de chaque groupe professionnel.

En 2012, il faudrait déplacer 22 % des actifs ayant un emploi en Guyane pour avoir une égale répartition des hommes et des femmes sur l'ensemble des groupes professionnels (*figure 3*). C'est exactement la même proportion qu'il faudrait déplacer dans l'hexagone. Si la ségrégation professionnelle en Guyane est proche de celle existant en France métropolitaine, l'origine diffère. Alors qu'en France métropolitaine la ségrégation d'origine éducative est la première cause de ségrégation professionnelle, c'est l'inverse en Guyane. Seulement 3,6 % de la ségrégation professionnelle est imputable à la ségrégation professionnelle d'origine éducative. La faible ségrégation professionnelle d'origine éducative en Guyane s'explique par la part importante des personnes sans diplôme.

Les situations diffèrent selon les grands groupes professionnels (*figure 4*). Ainsi, le groupe professionnel « commerçants ou assimilés » est qualifié de mixte par absence de ségrégation car la ségrégation d'origine éducative ou liée au marché du travail entre les hommes et les femmes y est presque nulle. En revanche, le groupe des « cadres de la fonction publique » est mixte par compensation des ségrégations d'origine éducative et liée au marché du travail. Les femmes sont plus nombreuses à s'orienter vers des études de cadres de la fonction publique mais les hommes y réussissent autant que les femmes.

Le groupe des « Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise » est quant à lui doublement favorable aux hommes ; la ségrégation professionnelle est aussi bien d'origine éducative que liée au marché du travail. Celui des « professions intermédiaires de la santé et du travail social » est en faveur des femmes.

Certaines professions sont autant ouvertes aux hommes qu'aux femmes mais la ségrégation liée au marché du travail conduit à une surreprésentation des hommes ou des femmes. Les policiers et militaires illustrent ce phénomène chez les hommes, les employés administratifs, chez les femmes.

La moitié des emplois des femmes se concentre dans 15 métiers

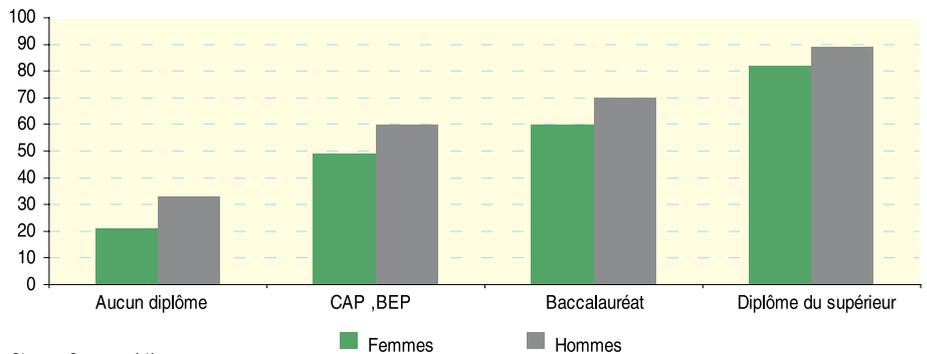
Les femmes ont un éventail de métiers moins diversifiés que les hommes. La

moitié des femmes actives occupées se concentre dans quinze métiers (il en faut quarante-quatre pour rassembler la moitié des hommes). Les cinq métiers les plus représentés sont : adjoint administratif de la fonction publique, employée de maison et personnel de ménage chez des particu-

liers, employée de services comptables ou financiers, secrétaire et professeur agrégé et certifié de l'enseignement secondaire. Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale est le secteur le plus féminisé avec un taux de féminisation de 58 %.

2 Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes

Taux d'emploi selon le niveau de diplôme et le genre (en %)

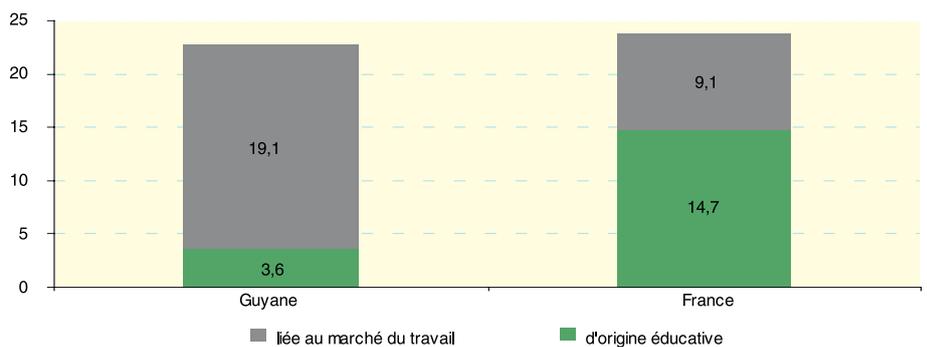


Champ: Guyane côtière.

Source : Insee, Enquête Emploi DOM 2012.

3 Le marché du travail : première source de la ségrégation professionnelle

Composantes de la ségrégation professionnelle en Guyane et en France métropolitaine en 2012 (en %)



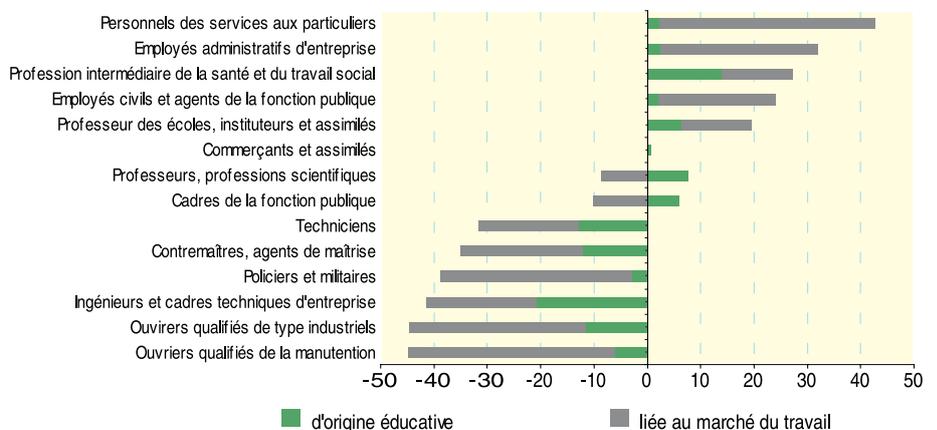
Note de lecture: en 2012, la ségrégation professionnelle en Guyane s'élève à 22 %. Il faudrait déplacer 22 % des actifs en emploi pour avoir une égale répartition des hommes et des femmes sur l'ensemble des groupes professionnels. En Guyane, contrairement à la France métropolitaine, la ségrégation professionnelle est essentiellement liée au marché du travail.

Champ: Guyane côtière.

Source : Insee, Enquête Emploi DOM 2012.

4 Commerçants et assimilés: seul groupe professionnel où la ségrégation est inexistante

Décomposition de la ségrégation professionnelle par groupe professionnel (en %)



Note de lecture: le groupe professionnel des « personnels des services aux particuliers » est largement ségrégué en faveur des femmes. À l'inverse, le groupe professionnel des « ouvriers qualifiés de la manutention » est ségrégué en faveur des hommes. Pour ces deux groupes professionnels, la ségrégation est essentiellement liée au marché du travail ; ces professions sont autant ouvertes aux hommes qu'aux femmes mais le marché du travail conduit à une surreprésentation des hommes ou des femmes. D'autres groupes sont qualifiés de mixtes, soit par absence de ségrégation professionnelle, soit par compensation de la ségrégation professionnelle d'origine éducation et de la ségrégation professionnelle liée au marché du travail.

Champ: Guyane côtière.

Source : Insee, Enquête Emploi DOM 2012.

Par ailleurs, les femmes ont moins souvent accès aux postes à responsabilité. Le taux de féminisation chez les cadres et personnes occupant une profession intellectuelle supérieure est de seulement 40 % ; il est de 27 % chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Les femmes sont en revanche majoritaires parmi les employés et les professions intermédiaires (respectivement 68 % et 55 %).

Le temps partiel : une solution inévitable pour concilier vie professionnelle et familiale ?

Le temps partiel constitue une alternative au chômage et à l'inactivité. Sept fois sur dix, ce temps partiel est subi, pour les hommes comme pour les femmes. Garder les enfants, s'occuper d'un membre de la famille et disposer de temps libre pour effectuer les travaux domestiques sont les principales raisons citées par les femmes. Chez les hommes, lorsque le temps partiel n'est pas subi, il est le plus souvent dû aux études, aux formations ou à des problèmes de santé. La moitié des femmes ayant trois enfants ou plus, et dont le plus jeune a entre 3 et 5 ans travaillent à temps partiel.

En Guyane, les femmes deviennent mères plus jeunes et ont en moyenne plus d'enfants que les femmes vivant en France métropolitaine : 23 000 femmes sont mères de trois enfants ou plus, et en 2012 une naissance sur dix concernait une mère mineure. Le fait d'élever de jeunes enfants a une influence directe sur le fait d'être ou non en emploi. Le taux d'emploi des femmes sans enfants est de 38 %. Il tombe à 26 % pour les femmes ayant un enfant de moins de 6 ans et chute à 20 % pour les femmes ayant deux enfants ou plus de moins de 6 ans. Chez les hommes, le nombre d'enfants de moins de 6 ans n'a pas cet impact ; le taux d'emploi des hommes sans enfants est de 48 %, il augmente à 53 % pour les hommes ayant un enfant de moins de 6 ans et baisse à 43 % pour les hommes ayant plus de deux enfants de moins de 6 ans.

Un quart des familles ressent des difficultés à organiser la garde de ses enfants. En Guyane, la principale difficulté est le manque de places dans les structures adaptées ; trois familles sur dix sont confrontées à ce problème. La moitié du temps, la famille proche est donc le mode de garde principal. Plus d'un quart des familles évoquent également des problèmes financiers.

Conjoint inactif et faible diplôme augmentent le risque d'être sans emploi

Plusieurs facteurs ont un effet significatif sur la probabilité qu'une femme se retrouve sans emploi. Un modèle « toutes choses égales par ailleurs » (cf. méthodologie) est utilisé pour isoler chaque effet. Le profil

5 Moins d'un quart des femmes ayant des enfants de moins de 6 ans sont en emploi

Taux d'emploi selon le nombre d'enfants de moins de 6 ans et le genre (en %)

	Hommes	Femmes
Sans enfants de moins de 6 ans	48	38
Un enfant de moins de 6 ans	53	26
Deux enfants ou plus de moins de 6 ans	43	20

Champ : Guyane côtière.

Source : Insee, Enquête Emploi DOM 2012.

de référence retenu est une femme ayant entre 30 et 49 ans, vivant en couple avec un conjoint en emploi, sans enfants de moins de trois ans, diplômée du supérieur et ne touchant ni allocation, ni minima sociaux.

La vie de couple, associée à l'activité du conjoint apparaît comme déterminant sur le risque d'être sans emploi pour une femme. En effet, toutes choses égales par ailleurs, une femme étant à la tête d'une famille monoparentale a sept fois et demi plus de risque de ne pas avoir d'emploi qu'une femme vivant en couple avec un conjoint actif. Pour les femmes seules, ce risque est multiplié par six.

Le niveau de diplôme est également un

Encadré 1 : Les familles monoparentales, plus fragiles, ont du mal à assumer financièrement leur ménage

En Guyane, les familles monoparentales représentent un quart des ménages. Huit fois sur dix, la personne responsable du ménage est une femme. Le taux de chômage des femmes à la tête d'une famille monoparentale (35 %) est plus élevé que le taux de chômage des femmes vivant dans un autre type de ménage (personne seule, couple avec ou sans enfant). Plus exposées au chômage et à l'inactivité, elles vivent dans des conditions plus précaires. Selon l'enquête Migration, Famille et Vieillesse, parmi les femmes âgées de 18 à 64 ans, les familles monoparentales ont plus de mal que les autres femmes à assumer financièrement leur ménage. Elles sont 41 % à déclarer y arriver difficilement et 8 % à ne pas y arriver sans faire de dettes. Seulement 21 % déclarent être à l'aise ou que leur situation est correcte.

Six familles monoparentales sur dix touchent l'allocation de soutien familial en Guyane. D'ici 2017, cette allocation doit être revalorisée de 25 % selon le projet de loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette mesure a pour but de faire baisser la précarité des femmes seules.

facteur influent sur le fait d'avoir ou non un emploi. Une femme sans diplôme a sept fois plus de risque d'être sans emploi qu'une femme ayant le baccalauréat. Pour les femmes possédant un diplôme inférieur au baccalauréat, le risque est multiplié par deux.

D'autres facteurs tels que le fait de toucher ou non une allocation ou des minima sociaux ont un effet significatif sur la probabilité d'être sans emploi. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, une femme touchant des minima sociaux a trois fois et demi plus de risque d'être sans emploi qu'une femme n'en touchant pas. Les personnes percevant ces minima sont souvent déjà loin du marché de l'emploi et ces minima constituent la plupart du temps leurs seuls revenus. Dès lors, il apparaît encore plus difficile à ces femmes de se réinsérer sur le marché du travail. De même, une femme percevant des allocations a trois fois plus de risque d'être sans emploi qu'une femme n'en touchant pas.

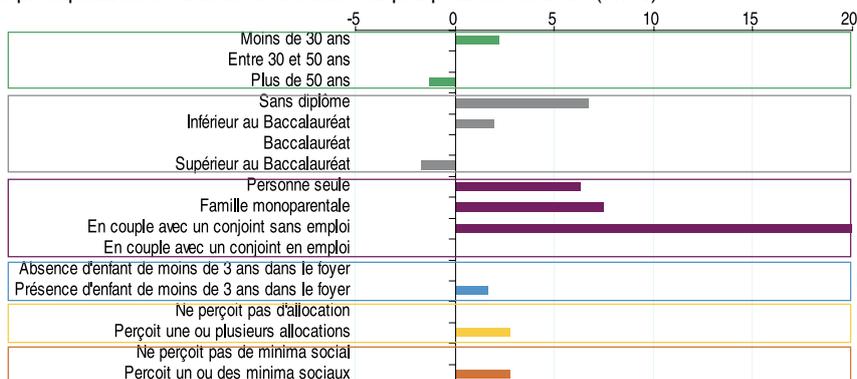
L'influence de l'âge montre à quel point l'insertion des jeunes femmes sur le marché du travail est difficile. Toutes choses égales par ailleurs, une femme ayant moins de 30 ans a deux fois et demi plus de risque d'être sans emploi qu'une femme ayant entre 30 et 49 ans.

Enfin, la présence d'enfant de moins de trois ans au sein du ménage a également une influence sur la probabilité d'être sans emploi. En effet, une femme ayant au moins un enfant de moins de trois ans voit son risque d'être sans emploi multiplié par une fois et demi par rapport à une femme n'ayant pas d'enfant.

Ces constats sont d'autant plus parlants si

6 La situation familiale, principal risque de non emploi

Les principaux déterminants d'être sans emploi pour les femmes (en %)



Lecture : Une femme sans diplôme a un risque 7 fois plus important à celui de la personne de référence d'être sans emploi toutes choses égales par ailleurs. La 'individu de référence est une femme de 30 à 49 ans, vivant en couple avec un conjoint actif, ayant obtenu le baccalauréat, ne percevant pas de minima sociaux liés à l'activité, ne percevant pas d'allocations et n'ayant pas d'enfant de moins de trois ans dans le foyer.

Source : EEDOM 2012.

l'on s'intéresse à des profils particuliers. Ainsi, une femme à la tête d'une famille monoparentale ayant au moins un enfant de moins de trois ans, sans diplôme ayant moins de 30 ans, et touchant des minima sociaux et des allocations a seulement 2 % de chance de se retrouver en emploi. À l'opposé, une femme vivant avec un conjoint actif, sans enfants de moins de trois ans, ayant entre 30 et 49 ans, diplômée du supérieur et ne touchant aucun minima sociaux et allocation a 98 % de chances d'être en emploi. Au final, il semble que l'arrêt précoce de la scolarité pour les jeunes femmes soit un facteur prépondérant de non emploi. Cet arrêt précoce est souvent le fait de l'arrivée d'un enfant dans le foyer. Sans revenu et sans mode de garde, il devient difficile pour ces jeunes femmes de se positionner sur le marché du travail. Or, dès qu'une femme possède un diplôme, le fait d'avoir un enfant ou non apparaît moins comme un obstacle à l'emploi. Un facteur aggravant est l'éloignement prolongé du marché du travail. Lorsqu'une personne se trouve loin de l'emploi pendant longtemps, se rapprocher

de l'emploi est de plus en plus difficile, or les femmes sont plus souvent dans cette situation que les hommes. ■

Encadré 2 : Politiques publiques pour l'insertion professionnelle des femmes

L'insertion professionnelle des femmes est un levier essentiel pour la cohésion sociale. Le « plan stratégique vers plus d'égalité : un atout économique pour la société guyanaise » prévoit des mesures permettant une insertion ou réinsertion plus facile des femmes sur le marché du travail. Un premier objectif de ce plan est de promouvoir la diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles ; l'insertion sur le marché du travail se prépare dès les études.

Il encourage les femmes à entreprendre et propose de renforcer l'accompagnement des créatrices d'entreprises et de faciliter l'accès au financement. Des concours « jeunes créatrices » doivent également être mis en place.

Concernant la maternité, le plan s'engage à accompagner les femmes pendant leur maternité, à les informer et à faciliter les conditions de départs et d'arrivée de congé maternité. Afin de faire face aux difficultés d'organisation, le projet de loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes prévoit la création nette de places en crèche et de solutions d'accueil supplémentaires à l'école maternelle.

Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT)** est une personne en âge de travailler qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines, et a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

La **population active** regroupe les chômeurs et la population active occupée. La notion d'activité concerne les 15 ans ou plus. La définition de la population active dans l'enquête emploi correspond à celle du BIT.

Le **taux d'activité** est le rapport de la population active à la population totale d'âge correspondant.

Le **taux de chômage** au sens du BIT est le nombre de chômeurs rapportés à la population active.

Le **taux d'emploi** est le rapport de la population active occupée à la population totale.

Source(s)

L'**enquête Emploi 2012** dans les DOM est réalisée par l'Insee auprès des personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dit ordinaire, c'est-à-dire hors les personnes vivant en communauté. Elle est la seule source statistiques permettant de mesurer les concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau International du Travail (BIT). En Guyane, l'Insee interroge près de 5400 foyers répartis dans les communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Montsinéry-Tonnegrande, Macouria, Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Mana, Awala-Yalimapo, Saint-Laurent-du-Maroni. Ces communes représentent près de 90 % de la population totale guyanaise.

L'**enquête Migration, Famille et Vieillesse** a été réalisée en 2009-2010, par l'Insee et l'Ined. Trois thèmes d'études ont été privilégiés : les évolutions de la vie familiale, les enjeux et conséquences des migrations et les effets du vieillissement sur les solidarités intergénérationnelles. Elle examine les modalités d'accès aux biens et aux services (emploi, service public, santé).

Méthodes

Mesurer la ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes

L'outil retenu dans cette étude pour mesurer la ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes est l'**indice de Karmel et Maclachlan**. La première étape consiste à comparer les distributions entre les hommes et les femmes au sein de chaque profession. Tous les écarts de distributions sont ensuite totalisés. L'indice de Karmel et Maclachlan permet au final de connaître la part minimum de personnes qu'il faudrait déplacer afin d'obtenir une répartition égale des hommes et des femmes au sein de chaque profession. La ségrégation professionnelle se décompose en deux types de ségrégation : la ségrégation d'origine éducative et la ségrégation liée au marché du travail. La première se nourrit des différences d'orientation scolaire. La seconde se situe sur le marché du travail en constatant la répartition entre les hommes et les femmes. Cette analyse ne permet pas de définir les causes de la ségrégation liées au marché du travail. Elles peuvent aussi bien être imputables aux individus (préférences pour certaines professions, représentations positives ou négatives de certains métiers) ou encore à des pratiques sur le marché du travail (pratiques discriminatoires à l'embauche, volonté de rendre les équipes mixtes, etc.)

Source : Couppié T., Epiphane D (2004), « Des bancs de l'école aux postes de travail... chronique d'une ségrégation annoncée »

La **méthodologie «toutes choses égales par ailleurs»** consiste à analyser l'impact d'une variable explicative sur la variable expliquée, en supposant que toutes les autres variables explicatives restent inchangées. Pour cela, des facteurs de risque sont calculés pour chacune des modalités des variables explicatives. C'est le rapport entre la probabilité (estimée par le modèle) d'être dans une situation (par exemple, avoir bénéficié d'une aide directe) par rapport à la probabilité de ne pas y être. Comparer les facteurs de risque entre eux permet de dire, par exemple, si, toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créant de l'emploi bénéficient plus souvent d'une aide publique que celles qui n'ont aucun employé. La situation de référence est la suivante : Une femme de 30 à 49 ans, vivant en couple avec un conjoint actif, ayant obtenu le baccalauréat, ne percevant pas de minima sociaux liés à l'activité, ne percevant pas d'allocations et n'ayant pas d'enfant de moins de trois ans dans le foyer.

Insee Service régional de Guyane

Avenue Pasteur
BP 607
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :

Didier BLAIZEAU

Rédactrice en chef :

Béatrice CELESTE

Mise en page :

Typhenn LADIRE

ISSN : en cours

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Duncan O.D., Duncan B., « A methodological Analysis of Segregation Indices », *American Sociological Review*, n° 20, pp. 210-217, 1995.
- Karmel T., Maclachlan M., « Occupational sex segregation. Increasing or decreasing? », *Economic Record* 64 (186), pp. 187-195, 1998.
- Borghans L., Groot L., « Educational presorting and occupational segregation », *Labour Economics*, n° 6, pp. 375-395, 1999.
- Argouarc'h J., Calavrezo O., « La répartition des hommes et des femmes par métiers », *Dares Analyse*, n° 079, Déc 2013.
- Couppié T., Epiphane D., « La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail », *Formation Emploi*, n°93, 2006.
- Couppié T., Epiphane D., « Des bancs de l'école aux postes de travail... chronique d'une ségrégation annoncée », 2004.
- Milewski F., « La précarité des femmes sur le marché du travail », 2006.

